

Ornement

RNCP36951 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DNMADE — Diplôme national des métiers d'art et du design
Code(s) NSF	134, 134f
Formacode(s)	45501, 45579, 45529, 45069, 45079
Code(s) ROME	H1204, B1603, B1303, B1602, B1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Partenaires habilités

122 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 122 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AEP TECHN ETP ST JEAN BAPTISTE	78042659900012	Former
APEL COLLEGE-LYCEES ST PIERRE SAINT PAUL	79408640500014	Former
ASS INSTITUT SAINTE GENEVIEVE	77566396600015	Former
ASSOC ENSEIGN.LIBRE GODEFROY DE BOUILLON	77921894000012	Former
ASSOCIATION GESTION ETS ASSOMPTION BONDY	32841304200016	Former
ASSOCIATION JEUNESSE ET AVENIR	78351618000040	Former
ASSOCIATION LA FONTAINE	77657480800023	Former
ASSOCIATION SALIEGE	34864480800027	Former
ASS OGEC LE PARACLET	77762037800011	Former
CAMPUS FONDERIE DE L'IMAGE	35386977900036	Former

Liste complète des 122 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36951-ornement/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE) mention Ornement sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits européens au-delà du baccalauréat. Il est inscrit au niveau 6 du Cadre National des Certifications Professionnelles.

Le DN MADE mention Ornement certifie les compétences de futurs professionnels capables d'exercer leur activité en tant qu'entrepreneur, artisan indépendant, designer créateur ou concepteur-réalisateur au sein d'équipes pluridisciplinaires, à l'élaboration et à la mise en œuvre des processus de création, de conception et de fabrication de décors et d'objets ornementaux.

Le DNMADE mention ornement ouvre aux métiers du bijou et du joyau; du décor mural; de la mosaïque; du vitrail; de la gravure ciselure; de la gravure ornementale.

Ce professionnel de haute compétence, avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence élevé, prend en charge et gère la multiplicité des problématiques auxquelles il est confronté : conception, réalisation, restauration, conservation et plus particulièrement,

- **Domaine du bijou et du joyau:** spécialiste de la création, de la conception et de la réalisation du bijou et du joyau, ce professionnel est capable de mener une recherche de tendance; d'analyser les phénomènes de mode; d'interpréter les demandes du client; de gérer la conception et la production d'un produit ou d'une ligne de produits en art du bijou et du joyau. Ce professionnel a de solides connaissances en histoire de l'art et des arts décoratifs, ainsi que des compétences en dessin et modelage. Il maîtrise les techniques de fabrication et de montage de la bijouterie. Apte au dialogue il sait aussi conseiller et guider le client dans ses choix.
- **Domaine du décor mural:** Ce professionnel est spécialiste de la création, de la conception et de la réalisation de tous types de décors appliqués à l'espace public ou scénique qu'il soit pérenne ou éphémère. Il est capable d'analyser un contexte ; d'interpréter les demandes du client; de gérer la production de décors muraux de type: peinture, fresque, sgraffito, bas-relief, céramique murale. Il travaille selon des méthodes traditionnelles ou contemporaines. Il maîtrise les techniques des médiums, supports et outils du décor mural. Il élabore et gère la mise à l'échelle du décor et son adaptation au contexte et à l'espace architectural au travers de plans, simulations, maquettes et volumes. Ce professionnel travaille en étroite collaboration avec les acteurs du projet: client, architecte ou architecte d'intérieur, scénographe
- **Domaine de la mosaïque:** Ce professionnel conçoit et réalise les mosaïques murales ou de sol en intérieur ou en extérieur, crée des objets décoratifs et restaure des mosaïques. Il travaille selon des méthodes traditionnelles ou contemporaines, pour mettre en scène les dessins qu'il élabore. Il peut associer différents types de matériaux tels que la pierre, le verre, le grès, l'émail ou la terre cuite pour créer et assembler les tesselles d'une mosaïque. Il intervient dans différents lieux : bars, restaurants, magasins, bureaux, murs intérieurs, salles de bain, décors d'objets et de meubles, etc. Il élabore et gère la mise à l'échelle des mosaïques et leur adaptation au contexte et à l'espace architectural au travers de plans, simulations, maquettes et volumes. Ce professionnel travaille en étroite collaboration avec les acteurs du projet: client, architecte ou architecte d'intérieur, scénographe, paysagistes.
- **Domaine du vitrail:** Ce professionnel est spécialiste de la création, de la conception et de la réalisation de tous types de vitraux et de panneaux, objets et décors en vitrail. Il peut être amené à réaliser des projets de restauration de vitraux.

Il maîtrise l'étude des couleurs et des lumières et a de solides connaissances en histoire de l'art. Il conçoit et réalise modèles, maquettes, compositions décoratives ou figuratives de la préparation du travail (maquette, carton, tracé, calibrage) à la mise en couleur du verre, la coupe, la mise en plomb ou sertissage traditionnel, soudure. Le vitrailliste réalise seul ou en équipe des vitraux exigeant la maîtrise des techniques et des procédés de travail du verre (découpe, coloration et assemblage). Il peut aussi appliquer des revêtements décoratifs ou de protection de vitraux, peindre des décors à main levée sur du verre. Il participe à la pose des vitraux. Ce professionnel travaille en étroite collaboration avec les acteurs du projet: client, architecte ou architecte d'intérieur, conservateurs.

- **Domaine de la gravure ornementale:** Ce professionnel est spécialiste de la création, de la conception et de la réalisation de décors (par enlèvement de matière, par émaillage, ...) sur des éléments de mobiliers ou des accessoires du cadre de vie.

Le graveur d'ornement grave bijoux, pièces d'orfèvrerie, éléments de meubles et autres objets. Il travaille les métaux précieux tels que l'or, l'argent, mais également le laiton, le cuivre... Il grave aussi des matériaux comme l'écaille de tortue, la corne, la nacre, l'ivoire et certains bois, et les matériaux composites.

Ce professionnel combine la connaissance des caractéristiques des différents matériaux utilisés, les techniques relatives à la conception et réalisation de décors.

S'appuyant sur de réelles connaissances en histoire de l'art en général et des arts décoratifs en particulier, il réalise des expertises et est capable d'évaluer des valeurs théoriques des objets et décors en fonction des cours du marché de l'art. Il possède des compétences en dessin, modelage et fait preuve de connaissances d'ordre général, technique et artistique approfondies.

Il est capable de concevoir, prototyper et réaliser dans l'un des domaines cités, Lors des interventions de conservation et de rénovation, il garantit l'authenticité des biens, en préservant les matériaux originaux et respectant les traces de leur histoire. Il respecte absolument le principe de réversibilité.

Ce professionnel est capable de :

- gérer, organiser, diffuser ses compétences.
- innover, créer mais aussi s'adapter, réactualiser ses compétences et connaissances.

- définir et hiérarchiser ses choix en relation avec les fonctions et les coûts des réalisations.
- entretenir une relation dialectique entre démarche artistique et maîtrise technique,
- être dépositaire d'une mémoire des savoir-faire et des règles de l'art.
- s'inscrire dans une exigence de qualité et de respect des pratiques tout en intégrant les nouvelles technologies et les notions de développement durable ; celles-ci modifient le contexte professionnel dans ses moyens de réalisation mais aussi dans ses moyens de conception.

Mettant en œuvre une culture vivante et une pensée évolutive, il se nourrit de la recherche artistique contemporaine tout en s'appuyant sur un indispensable socle historique. Son activité est soumise à la localisation de l'ornement et peut impliquer des déplacements et un éloignement du domicile de plusieurs jours.

Le DN MADE mention ornement s'attache à préparer les publics en formation tant à l'insertion professionnelle directe qu'à la poursuite d'études supérieures vers l'obtention d'un diplôme de niveau 7.

Le DN MADE mention ornement tient compte des profils et des motivations des publics en formation et assure un socle de savoirs, savoir-faire théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, une pratique en langue vivante étrangère, une pratique du numérique conforme aux référentiels nationaux des certificats informatiques et internet de l'enseignement supérieur ainsi que des périodes d'expérience en milieu professionnel.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du DN MADE mention ornement est susceptible d'intervenir dans les fonctions suivantes :

- l'analyse du besoin, du contexte, du secteur concurrentiel, de la commande;
- l'élaboration du cahier des charges, du programme, de la stratégie de création spécifique au domaine de l'ornement;
- l'organisation, la hiérarchisation, la planification, le suivi et le contrôle de l'ensemble des phases de la création, conception et réalisation d'objets et de décors d'ornement;
- l'expertise croisée des méthodes de conception et des processus de réalisation
- la définition de concepts et la formulation d'hypothèses, l'expérimentation de prototypes et leur évaluation conduisant à des choix de solutions appropriées ;
- la définition des moyens et des coûts de production de projet à caractère ornemental (évaluation des moyens humains matériels et organisationnels);
- la participation à la définition de la stratégie de communication, de diffusion et de médiatisation du projet, ainsi que sa mise en œuvre pouvant intégrer, le cas échéant, une communication événementielle ;
- la veille culturelle, technologique et juridique inhérente à sa mission de conseil et d'expertise dans un contexte d'innovation et ou de conservation;
- la collaboration avec les institutions, les collectivités, les entreprises de l'économie du décor et de l'ornement qui sont partie-prenantes dans la réalisation du projet
- la promotion de son activité, de sa profession, de son métier ainsi que la contribution au rayonnement de l'ornement matériel et immatériel sur lequel il intervient.

Les activités qui lui sont confiées nécessitent, à des niveaux d'exigence variables, des connaissances et des aptitudes méthodologiques, pratiques et comportementales, telles que :

- repérer, interpréter, décrypter un besoin, un contexte, une situation ; collecter, sélectionner, hiérarchiser des informations complémentaires, fiables et pertinentes ;
- observer, analyser et évaluer les pratiques des usagers et leurs évolutions ;
- analyser et synthétiser les données pour définir une problématique, formuler des hypothèses, proposer des scénarios d'usages ;
- définir et investir le territoire d'une recherche ;
- choisir des outils et des méthodes d'investigation appropriés, les faire évoluer au besoin pour les adapter à une situation, un contexte, un problème ;
- évaluer des choix, des hypothèses, des solutions au regard d'enjeux divers d'ordre esthétique, fonctionnel, technologique, économique, réglementaire, éthique ou environnemental ;
- expérimenter les supports, les décors et mises en valeur, réaliser et tester les maquettes, définir et mettre en œuvre un processus de fabrication, artisanal ou industriel ;
- organiser les étapes de conception et de réalisation d'un projet, d'en assurer la faisabilité, la régulation et le suivi pour le mener à son terme dans les meilleures conditions ;
- communiquer efficacement ses idées, oralement et graphiquement, et collaborer au sein d'une équipe et avec tous les acteurs d'un projet (partenaires du projet et les experts associés: clients, commanditaires, équipes pluridisciplinaires, spécialistes, artisans, et, selon l'échelle du programme, consultants, architectes, architectes

d'intérieur, paysagiste, bureau de style, conservateurs, collectionneurs, restaurateurs d'art, historiens.)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

Développer une argumentation avec esprit critique

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue vivante étrangère.

Désigner les ressources, mettre en œuvre les outils et les méthodes de recherche propres au champ professionnel abordé

Expérimenter des outils de création et de recherche plastique et conceptuelle permettant de structurer les étapes d'un projet et leurs interactions

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel.

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention.

Prendre en compte l'environnement économique de l'activité professionnelle et appréhender des démarches entrepreneuriales

Identifier les enjeux du domaine et des métiers au regard de l'actualité et des perspectives d'évolution, dans une démarche prospective.

S'informer des pratiques d'atelier et des productions émergentes associant ou non le numérique et la CFAO.

Développer ses propres ressources, méthodes et outils de médiation et de communication.

Veiller à l'adéquation des connaissances et compétences aux évolutions et besoin du métier.

Entretenir des liens et dialoguer au sein des équipes, avec les partenaires du projet et les experts associés.

Partager ses connaissances au sein d'une équipe et d'un réseau d'acteurs professionnels pluridisciplinaires.

Engager sa responsabilité au service du projet en prenant en compte les outils et méthodes de conception, de création et de réalisation.

Faire état d'une pratique expérimentale personnelle des techniques de réalisation et de l'approche plastique des matériaux et de leur mise en œuvre dans la réalisation de productions ornementales.

Formaliser et rendre visible ses expériences pour valoriser son identité personnelle à travers une appropriation personnelle des matériaux, des décors, accessoires et objets et des techniques de réalisation ornementales.

S'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre :

maîtrise des gestes et des outils des métiers de l'ornement

résolution de process des production ornementales

développement d'une culture professionnelle (technologique, historique, artistique) et plus particulièrement en lien avec histoire de l'art et l'histoire des arts décoratifs.

Définir une approche collaborative avec l'ensemble des acteurs concernés: clients, commanditaires, équipes pluridisciplinaires, spécialistes, artisans, et, selon l'échelle du programme, consultants, architectes, architectes d'intérieur, paysagiste, bureau de style, conservateurs, collectionneurs, restaurateurs d'art, historiens.

Proposer des orientations créatives et prospectives relevant du domaine de l'ornement.

Expérimenter les différents champs d'hypothèses en prenant en compte les supports, les matériaux, les décors, la dimension plastique, les techniques de réalisation adaptées, la dimension sémantique, le rapport à l'environnement, l'usage, les règles de l'art, le principe de réversibilité.

Évaluer les cohérences et les ruptures entre les hypothèses ornementales envisagées et la demande initiale.

Énoncer ses idées, argumenter ses choix au travers de supports et de média adaptés 2D et/ou 3D et/ou supports vidéos et/ou interactifs en prenant en compte la réalité des métiers du décor et de l'ornement.

Mettre en œuvre les matériaux, les techniques et les technologies innovantes ou traditionnelles, dans le cadre de la conception et de la réalisation partielle d'un projet et dans l'adaptation des process de fabrication d'accessoires, objets de décor et/ou d'ornement.

Saisir les éléments caractéristiques d'un projet dans les domaines de la restauration, de la création et réalisation du décor et de l'ornement au travers de maquettes et d'échantillons en prenant en compte les étapes de fabrication et de

production.

Prototyper ou réaliser tout ou partie du projet en incluant les outils numériques CAO, DAO, PAO.

Établir des principes d'évolution du projet relevant de l'ornement selon des critères explicites.

Faire la démonstration que le projet est bien en adéquation avec la demande initiale et l'économie générale et dans le cas de la restauration, en fonction du cours du marché de l'art.

Planifier et gérer les différentes étapes d'un projet jusqu'à son rendu et sa validation en prenant en compte les principes d'éthique, de déontologie, et de responsabilité environnementale ainsi que le

Respect de l'identité de l'œuvre confiée dans le cas de la restauration.

Favoriser le dialogue au sein des équipes et avec les partenaires du projet: clients, commanditaires, équipes pluridisciplinaires, spécialistes, artisans, et, selon l'échelle du programme, consultants, architectes, architectes d'intérieur, paysagiste, bureau de style, conservateurs, collectionneurs, restaurateurs d'art, historiens.

Blocs de compétences

RNCP36951BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu (défini par la commission pédagogique)

RNCP36951BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu (défini par la commission pédagogique)

RNCP36951BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue vivante étrangère.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu (défini par la commission pédagogique)

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

RNCP36951BC04 — Se positionner vis-à-vis du champ professionnel de l'ornement

LISTE DE COMPÉTENCES

Désigner les ressources, mettre en œuvre les outils et les méthodes de recherche propres au champ professionnel abordé

Expérimenter des outils de création et de recherche plastique et conceptuelle permettant de structurer les étapes d'un projet et leurs interactions

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

épreuve ponctuelle de soutenance du mémoire devant une commission d'examen

RNCP36951BC05 — Agir en tant que professionnel dans le domaine de l'ornement

LISTE DE COMPÉTENCES

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention.
Prendre en compte l'environnement économique de l'activité professionnelle et appréhender des démarches entrepreneuriales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu (défini par la commission pédagogique)

RNCP36951BC06 — Exercer des activités de veille professionnelle en design et métiers d'art

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les enjeux du domaine et des métiers au regard de l'actualité et des perspectives d'évolution, dans une démarche prospective.

S'informer des pratiques d'atelier et des productions émergentes associant ou non le numérique et la CFAO.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu (défini par la commission pédagogique)

RNCP36951BC07 — Employer différentes techniques d'information et de communication en design et métiers d'art

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer ses propres ressources, méthodes et outils de médiation et de communication.

Veiller à l'adéquation des connaissances et compétences aux évolutions et besoin du métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu (défini par la commission pédagogique)

RNCP36951BC08 — Coopérer et travailler en équipe

LISTE DE COMPÉTENCES

Entretenir des liens et dialoguer au sein des équipes, avec les partenaires du projet et les experts associés.

Partager ses connaissances au sein d'une équipe et d'un réseau d'acteurs professionnels pluridisciplinaires.

Engager sa responsabilité au service du projet en prenant en compte les outils et méthodes de conception, de création et de réalisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu (défini par la commission pédagogique)

RNCP36951BC09 — Élaborer une stratégie personnelle relative aux métiers du domaine de l'ornement

LISTE DE COMPÉTENCES

Faire état d'une pratique expérimentale personnelle des techniques de réalisation et de l'approche plastique des matériaux et de leur mise en œuvre dans la réalisation de productions ornementales.

Formaliser et rendre visible ses expériences pour valoriser son identité personnelle :

- à travers une appropriation personnelle des matériaux, des décors, accessoires et objets et des techniques de réalisation ornementales.

S'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre :

- maîtrise des gestes et des outils des métiers de l'ornement
- résolution de process des productions ornementales
- développement d'une culture professionnelle (technologique, historique, artistique) et plus particulièrement en lien avec l'histoire de l'art et l'histoire des arts décoratifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu (défini par la commission pédagogique)

RNCP36951BC10 — Développer et mettre en œuvre des outils de création et de recherche relevant des métiers du domaine de l'ornement

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir une approche collaborative avec l'ensemble des acteurs concernés: clients, commanditaires, équipes pluridisciplinaires, spécialistes, artisans, et, selon l'échelle du programme, consultants, architectes, architectes d'intérieur, paysagiste, bureau de style, conservateurs, collectionneurs, restaurateurs d'art, historiens.

Proposer des orientations créatives et prospectives relevant du domaine de l'ornement.

Expérimenter les différents champs d'hypothèses en prenant en compte les supports, les matériaux, les décors, la dimension plastique, les techniques de réalisation adaptées, la dimension sémantique, le rapport à l'environnement,

l'usage, les règles de l'art, le principe de réversibilité.

Évaluer les cohérences et les ruptures entre les hypothèses ornementales envisagées et la demande initiale.

Énoncer ses idées, argumenter ses choix au travers de supports et de média adaptés 2D et/ou 3D et/ou supports vidéos et/ou interactifs en prenant en compte la réalité des métiers du décor et de l'ornement.

Mettre en œuvre les matériaux, les techniques et les technologies innovantes ou traditionnelles, dans le cadre de la conception et de la réalisation partielle d'un projet et dans l'adaptation des process de fabrication d'accessoires, objets de décor et/ou d'ornement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu (défini par la commission pédagogique)

RNCP36951BC11 — Concevoir et conduire une production relevant des métiers du domaine de l'ornement

LISTE DE COMPÉTENCES

Saisir les éléments caractéristiques d'un projet dans les domaines de la restauration, de la création et réalisation du décor et de l'ornement au travers de maquettes et d'échantillons en prenant en compte les étapes de fabrication et de production.

Prototyper ou réaliser tout ou partie du projet en incluant les outils numériques CAO, DAO, PAO

Établir des principes d'évolution du projet relevant de l'ornement selon des critères explicites.

Faire la démonstration que le projet est bien en adéquation avec la demande initiale et l'économie générale et dans le cas de la restauration, en fonction du cours du marché de l'art.

Planifier et gérer les différentes étapes d'un projet jusqu'à son rendu et sa validation en prenant en compte les principes d'éthique, de déontologie, et de responsabilité environnementale ainsi que le respect de l'identité de l'œuvre confiée dans le cas de la restauration.

Favoriser le dialogue au sein des équipes et avec les partenaires du projet: clients, commanditaires, équipes pluridisciplinaires, spécialistes, artisans, et, selon l'échelle du programme, consultants, architectes, architectes d'intérieur, paysagiste, bureau de style, conservateurs, collectionneurs, restaurateurs d'art, historiens.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve ponctuelle de soutenance du projet devant une commission d'examen

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du DN MADE mention ornement exerce son activité professionnelle en tant que créateur concepteur, artisan du décor et de l'ornement, salarié d'entreprise ou entrepreneur indépendant dans les secteurs suivants :

- entreprise de production artisanale indépendante ;
- service de production artisanale ou industrielle, d'une entreprise ou d'une collectivité, d'un organisme culturel et/ou de patrimoine ;
- structure culturelle privée, publique ou associative ;
- agence de création, de design indépendante ;

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du DN MADE mention ornement peut accéder à des emplois dont les appellations varient selon le secteur public/privé, le type, la taille ou le statut juridique de l'entreprise.

Les appellations les plus courantes dans les différents secteurs professionnels, sont les suivantes :

- secteur de l'artisanat: artisan, designer créateur spécialisé dans un des domaines suivant: bijouterie, joaillerie, gravure ornementale, fresque et art mural, mosaïque, vitrail
- secteur du management : assistant chef de production, responsable de fabrication, assistant directeur stratégique de bureau de style et tendance
- secteur de la conception et de la production de biens matériels : designer matériaux junior, designer couleur junior, designer matière junior, modelleur-maquettiste

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 157 €
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction · tension 3/5 (Modérée) K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 954
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury comprend :

- des enseignants chercheurs
- un inspecteur (IA-IPR)
- des enseignants intervenant dans la formation
- un designer et un professionnel des métiers d'art
- le chef de l'établissement dispensant la formation
(cf. art. D642-52 du code de l'éducation)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par l'article R.335-8 du code de l'éducation

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 610 €
Selon la branche	6 000 € – 12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
11 610 €	Valeur par défaut · 209 branches
12 000 €	CPNEF de l'audiovisuel, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
10 439 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35518

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36951/>